

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n°3 du 28 février 2017



A retenir cette semaine :



- Les premiers vols de charançons de la tige de colza sont réalisés depuis le 15/02 en Bourgogne-Franche-Comté. Les conditions météo actuelles et à venir ne sont pas favorables à de nouveaux vols.

La reprise de végétation des cultures est bien amorcée sur l'ensemble de la Région et certaines parcelles atteignent le stade C2 de début de sensibilité aux charançons de la tige du colza.

Le risque reste faible dans les parcelles qui n'ont pas piégé de charançons de la tige du colza et/ ou qui n'ont pas encore atteint le stade C2.

Le risque est moyen dans les parcelles qui ont piégé et qui ont atteint le stade C2

- Des baris, des grosses altises et des méligèthes sont capturés, mais sans conséquence pour la culture.

- Des symptômes de phoma (macules sur feuilles) et de botrytis sont signalés sur le réseau.

- Des cas de hernie des crucifères sont observés fréquemment dans certains secteurs.



Réseau 2016-2017

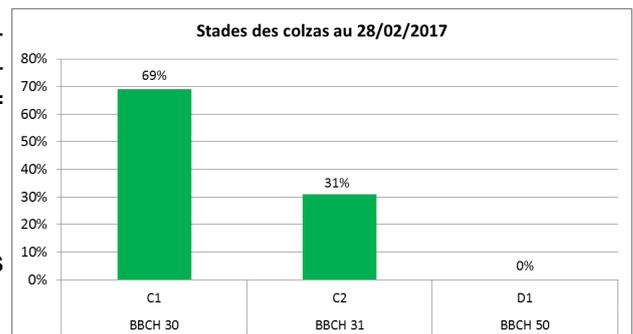
Le BSV de cette semaine est réalisé à partir d'observations faites sur 82 parcelles du réseau.

Stades des colzas

Les parcelles de colza sont cette semaine encore majoritairement au stade C1=BBCH 30 (début de l'élongation de la tige principale : pas d'entre-nœuds = « rosette »)

La montaison s'amorce. Un tiers des parcelles est à C2

Rappel : un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.



Charançon de la tige du colza

80 parcelles observées

Description de l'insecte et aide à la reconnaissance : reportez-vous au BSV du 14/02/2017

-Modélisation : Expert, l'outil d'anticipation sur l'arrivée des insectes pour les 7 postes météo de la région (Auxerre, Dijon, Macon, Nevers et Dole, Besançon, Luxeuil) est consultable gratuitement sur le site de Terres Inovia (www.terresinovia.fr).

La consultation des données Expert ne doit pas se substituer à l'observation concrète des parcelles mais alerter sur l'arrivée potentielle du ravageur et inciter à la mise en place ou au suivi précis des cuvettes jaunes.

La consultation du 28 février de cet outil montre que des conditions étaient favorables aux vols de charançons de la tige (du colza et du chou) la semaine dernière mais qu'actuellement et dans les prochains jours, les conditions climatiques sont défavorables au vol de charançons de la tige sur la région.

-Période de risque : Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle d'une tige tendre du colza.

Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés).

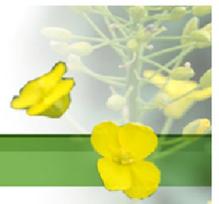
Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

-Seuil de nuisibilité : Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donnée la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque.

Tenir compte également de la précocité de reprise de la culture, qui peut être différente d'une variété à une autre et donc d'une parcelle à une autre.

Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige c'est-à-dire du passage de C1 à C2).

- Analyse des femelles de charançons de la tige du colza : un lot de 11 charançons capturés le 17/02 à Villechétive (89) a été disséqué. Il n'y avait qu'une femelle porteuse d'œufs mais non matures.

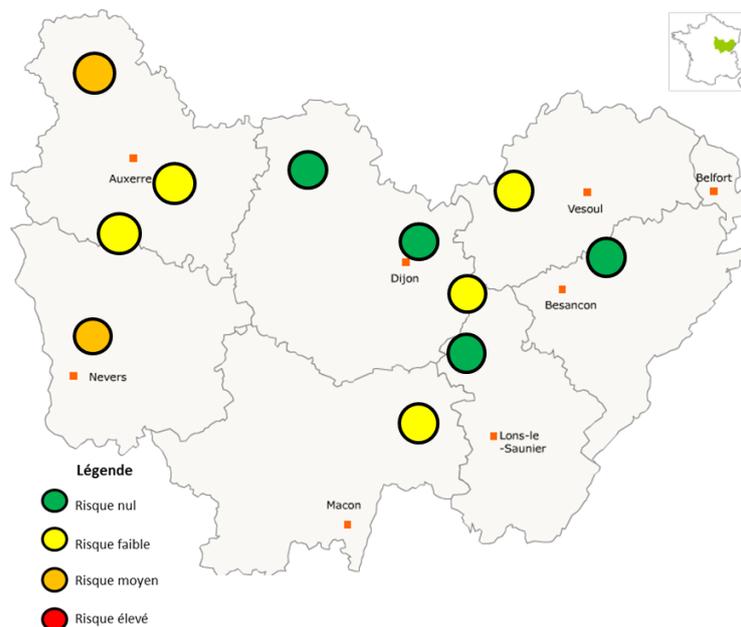


-Observations : sur 80 parcelles observées, 16 signalent des charançons de la tige du colza avec des captures allant de 1 à 3 insectes par cuvette. Les captures sont réparties sur l'ensemble de la région.

Pour information, le charançon de la tige du chou a été capturé dans 36 parcelles du réseau avec des captures allant de 1 à 35 individus par cuvette (tous les départements sont concernés).

-Analyse du risque : Le risque est moyen pour les quelques parcelles qui ont capturées des charançons de la tige du colza et qui ont atteint le stade C2.

Pour les autres parcelles, le risque est globalement faible quand des captures ont déjà été réalisées mais que le stade reste non sensible (C1) voir nul si aucune capture n'a jamais été faite.



Autres insectes adultes

Des grosses altises adultes, des méligèthes et des baris sont régulièrement capturés dans les cuvettes du réseau BSV.

Attention à ne pas confondre le charançon de la tige avec un autre charançon, le baris, que l'on peut piéger, parfois en abondance, dans les cuvettes en ce moment. Le baris a un corps allongé, brillant, avec des reflets bleu-vert.

Insectes présents dans une cuvette dans le secteur de Saint Julien du Sault (89).

On peut voir des baris et des charançons de la tige du colza et du chou.

Photo : J.N. Herrgott, YNOVAE.





Phoma

Observations : 2 parcelles du réseau signalent des symptômes de phoma : Sergines (89) et Auvet-et-la-Chapelotte (70) avec respectivement 2% et 10% de pieds avec des macules sur feuilles fonctionnelles.

Le seul levier de lutte est génétique.

Botrytis

Observations : 1 parcelle du réseau (Sergines, 89) signale la présence de botrytis sur feuilles sénescentes, à hauteur de 2% de plantes avec symptômes.

Des cas similaires ont pu être observés la semaine précédente sur d'autres parcelles (Jura)



Symptômes de botrytis sur feuilles sénescentes.

Photo : H. Martin, SeineYonne

Point d'information sur la hernie des crucifères :

Plus d'informations sur la hernie des crucifères sont disponibles sur le site de Terres Inovia :

<http://www.terresinovia.fr/colza/cultiver-du-colza/maladies/hernie/>

La hernie est observée sur colza depuis plus de 30 ans, particulièrement en sols hydromorphes, battants et acides. Une fois installée, la maladie est très persistante dans le sol. Le retour fréquent du colza dans la rotation mais aussi l'implantation de crucifères comme CIPAN (culture intermédiaire piège à nitrate) et un mauvais désherbage (crucifères) accentue la gravité des attaques.

Il n'existe pas de méthode de lutte chimique.

Il est très important de **limiter l'extension** du problème aux autres parcelles de l'exploitation (terre contaminée) par nettoyage des outils et du tracteur, au jet d'eau ou nettoyage sous pression (type Karcher).

La mise en culture d'une **variété** résistante reste la voie la plus efficace pour maintenir le niveau de production.

Il est fortement déconseillé d'introduire des CIPAN à base de crucifères dans les rotations avec colza sur les parcelles touchées par la hernie.

| Facteurs favorisant la maladie | |
|--------------------------------|---|
| Sol et climat | - humidité- sols hydromorphes et acides |
| Etat du colza | - sans effet |
| Pratiques culturales | - semis précoces - absence de chaulage des sols acides - non nettoyage des outils- maintien des repousses après récolte |
| Rotations et assolements | - crucifères fréquentes dans la rotation |



Le test du chou chinois

Votre sol est-il contaminé par la hernie ?

Un diagnostic à réaliser de début avril jusqu'à la fin août.

- Faites 4 à 5 prélèvements de terre par zone homogène de la parcelle sur 30 cm de profondeur.
- Mélangez le tout et remplissez 10 pots d'environ 1 l par parcelle testée.
- Semez 40 à 50 graines de chou chinois *Brassica campestris pekinensis*, de la variété « Granaat » (que vous pouvez trouver en graineterie ou jardinerie). Eclaircissez si nécessaire à la levée.
- Humidifiez les pots et gardez la terre humide.
- Après 6 à 8 semaines de croissance, arrachez les plantules et observez la présence ou non de galles sur les racines.

Nuisibilité :

L'incidence de la hernie sur le rendement dépend de la date et du degré de contamination. Sa nuisibilité peut être forte localement, allant de la perte de quelques quintaux jusqu'au retournement de la parcelle, dans le cas d'une attaque précoce et intense.

Symptômes :

Les symptômes observés sur les parties aériennes vont du flétrissement temporaire du feuillage, au cours de chaudes journées, à un défaut de croissance et à un rougissement des plantes infectées. Avant l'apparition des symptômes sur feuilles, la maladie peut déjà avoir progressé considérablement dans les racines.

Hypertrophies (ou galles) racinaires : L'arrachage de pieds permet d'observer une déformation et un renflement des racines. Ces hypertrophies sont de forme et de grosseur variables. Les symptômes peuvent apparaître très tôt à l'automne. Les galles sont d'abord fermes (intérieur plein) et blanches, puis brunissent et se craquellent, puis pourrissent. La dégradation du système racinaire entraîne la mort de la plante dans la majorité des cas.



Galles racinaires de hernie : l'intérieur est plein, blanchâtre avec des marbrures brun-noir.

Ne pas confondre avec les galles de charançon gallicole, creusées de galeries à l'intérieur desquelles on peut observer des larves. Le pivot est normal.

Photo : S. Cherriot, 110 Bourgogne



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n°3 du 28 février 2017

| Fréquence de la maladie | | Gravité pour la culture |
|-------------------------|-----------------|---|
| | peu fréquente | <ul style="list-style-type: none"> - Pertes de quelques quintaux à la destruction complète de la culture - Incidence sur la qualité des récoltes : baisse de la teneur en huile - Présence de chlorophylle dans les graines pouvant provoquer des difficultés de raffinage de l'huile. |
| | moyen.fréquente | |
| | fréquente | |

Les solutions et leur efficacité :

choix variétal : bonne lutte fongicide : nulle
 lutte agronomique : moyenne lutte biologique : nulle

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement